

## **NOUVELLES COMMUNALES**

Aperçu des décisions du Conseil communal du 25 juillet 2024

---

Dans le cadre de l'aménagement de la Place de rencontre de la Violette, à Ormône, le Conseil municipal a adjugé les mandats pour les fournitures :

- des pierres naturelles à l'entreprise MTA Carrière de St-Léonard
- du banc courbe LANDI à l'entreprise Burri publics elements AG

Le Conseil municipal a délivré à Mme Véronique Borel, domiciliée à Conthey, l'autorisation d'exploiter pour l'établissement public sous l'enseigne "Caveau Saviésan".

Le Conseil municipal a validé la mise en place d'un cours pour l'utilisation de vélos à assistance électrique VAE, le 7 septembre 2024.

Le Conseil municipal a délivré les autorisations nécessaires, identiques à celles de la précédente édition, pour le déroulement de la 6<sup>ème</sup> édition du Trail des Châteaux, fixée au 14 décembre 2024.

Le Conseil municipal a validé la directive relative à l'aire de stationnement pour camping-cars au Binii.

Le Conseil municipal a validé la mise à l'enquête publique, auprès de la CCSR, en ce qui concerne l'assainissement des passages pour piétons situés à la Route d'Ormône, à la Route de Zampillon et à la Route de Pradubuis.

Le Conseil municipal a pris connaissance et donné son accord pour la présence d'environ 100 scouts, du 30 août au 1er septembre 2024, aux Mayens de la Zour, aux alentours du couvert communal Snoopy.

Le Conseil municipal a autorisé la société Carsaboum, dans l'enchaînement du repas de soutien, à organiser un bal, le samedi 16 novembre 2024 à la Halle des Fêtes.

Le Conseil a autorisé la Société de développement de Savièse à organiser la Fête du Muscat qui se déroulera sur la place de la Maison de Commune, le 21 septembre 2024, de 11h00 à 3h00.

Le Conseil municipal a donné son accord pour renouveler la manifestation du Défi des villages qui se déroulera le 22 septembre prochain, sur les hauts de la Commune.

Le Conseil municipal a donné son accord pour le passage sur son territoire du Marathon des saveurs, prévu le 19 octobre 2024.

Le Conseil municipal a adjudgé à l'entreprise Joseph Carron SA, la réfection, sur une longueur de 50 ml, de l'enrobé bitumineux au chemin de la Vasse.

Le Conseil municipal a adjudgé à l'entreprise Joseph Carron SA, la réfection, sur une longueur de 340 ml, de l'enrobé bitumineux sur la route Belvédère / Binii.

Le Conseil municipal a adjudgé, selon la procédure de gré à gré exceptionnel, à la maison Integra Metering AG, la fourniture de 150 compteurs ESKR 20 et les pièces de raccordement.